



Réseau d'Observation des Systèmes Agricoles pour le Conseil et les Etudes



CHIFFRES CLÉS édition 2009

## Un intérêt croissant pour les références systèmes

Les références systèmes font l'objet d'un intérêt croissant, tant au plan national qu'au niveau régional : le groupe Chambres d'agriculture les met au cœur de ses réflexions stratégiques, les réseaux d'élevage (une des composantes de ROSACE Centre) ont fait évoluer leur fonctionnement en 2007, le réseau ROSACE viticulture se structure progressivement à l'échelle de l'ensemble du bassin Val de Loire, les acteurs de la filière fruits ont repéré et décrit des « systèmes d'exploitations d'arboriculture rentables et viables » et ceux de la filière agriculture biologique souhaitent également établir des « références systèmes ».

### ROSACE au cœur des réflexions stratégiques du groupe Chambres d'agriculture

En plus des réseaux d'élevage présents dans tous les bassins de productions animales, 10 régions sont aujourd'hui impliquées dans ROSACE au titre des productions végétales (grandes cultures, viticulture...), et l'APCA coordonne l'ensemble du dispositif.

Le groupe Chambres d'agriculture souhaite franchir une nouvelle étape dans le développement de l'approche « système d'exploitation » (à la base de ROSACE), régulièrement évoquée dans ses réflexions stratégiques. Il faut maintenant étendre l'approche systèmes à l'ensemble du territoire et des filières. Pour cela, le groupe Chambres projette :

- de créer un groupe de projet « références micro-économiques » avec pour mission de réaliser dans chaque région une typologie des systèmes d'exploitation pour toutes les filières et d'harmoniser collecte et traitement de l'information ;
- de positionner ROSACE comme un projet majeur suite à l'Université d'hiver 2009 des Chambres d'agriculture ;
- d'intégrer une action dénommée « élaborer des références-systèmes et des bases de données et les valoriser pour l'aide à la décision » dans tous les programmes régionaux de développement agricole 2009-2013 (PRDA).

### Une ré-organisation des réseaux d'élevage

Après un temps de bilan national et de réflexion en 2005 et 2006, le dispositif RECP (Réseaux d'Elevage pour le Conseil et la Prospective) a été reconduit en 2007, avec plusieurs évolutions. Les conventions sont dorénavant passées entre l'Institut de l'élevage d'une part, attributaire des financements de l'Office FranceAgriMer, et les acteurs en charge du suivi des exploitations du réseau et des travaux, d'autre part. En région Centre, les réseaux caprins, bovins lait et bovins viande (Institut de l'élevage, Chambres d'agriculture, Contrôles laitiers et CAIAC), sont pleinement insérés dans ROSACE. Leur fonctionnement satisfaisant a bénéficié à la région Centre, puisque depuis 2007, malgré la dimension modeste de son élevage, elle dispose de 3 réseaux bien étoffés avec près de 110 exploitations suivies dont la moitié bénéficiera d'aides de l'Office. Et les délais de remise des informations seront raccourcis. Citons également, sur le même schéma, le démarrage d'un réseau équin.

### Un réseau viticulture désormais à l'échelle du bassin Val de Loire

Le réseau « ROSACE viticulture » existe en région Centre depuis 15 ans. Deux départements des Pays de la Loire se sont dotés en 2008 d'un dispositif analogue. Les agents des Chambres (Cher, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire et Loire-Atlantique) harmonisent donc, depuis 2008, leurs méthodes et outils, formalisés dans un cahier des charges commun.

La typologie des systèmes de production a été revue pour assurer une compatibilité entre Pays de la Loire et région Centre. La quantification des différents systèmes est maintenant disponible. La production annuelle (cas-type, note annuelle de synthèse, études...) reste la même, mais est enrichie par une analyse à l'échelle du bassin Val de Loire. Le dispositif pourra ainsi accompagner la politique professionnelle, en pleine émergence sur ce territoire puisque l'Etat souhaite renforcer les prérogatives des 10 bassins viticoles français.

Ces travaux alimentent également la réflexion du groupe de travail APCA sur ROSACE viticulture : le Val de Loire ouvre la voie d'une démarche de bassin sur la recherche de références. La méthode et les outils sont progressivement transférés aux autres bassins viticoles intéressés.

### L'émergence de « schémas d'exploitation » en arboriculture fruitière

Le « CAP filière fruits » (programme d'action par filière financé par le Conseil régional) validé début 2007 comporte une action importante : il s'agit de repérer puis décrire des systèmes d'exploitations rentables et viables en arboriculture fruitière. En effet, la gravité de la crise dans ce secteur met en difficulté de nombreuses exploitations et stoppe l'installation depuis plusieurs années. Il faut mettre en évidence les systèmes qui permettent aujourd'hui de vivre de cette production, pour orienter les installations et les reconversions vers ces schémas.

Cette action « établir des schémas d'exploitation rentables et viables » a été confiée aux Chambres d'agriculture de la région Centre, qui s'appuient sur les compétences de leurs partenaires. Elle est soutenue financièrement par le Conseil régional. 10 schémas-types ont été mis en évidence, de la commercialisation par Organisation de Producteur à la vente directe, avec leurs conditions de viabilité économique (rendement minimum, prix minimum...).

### Vers des références systèmes en agriculture biologique

Les acteurs de la filière régionale agriculture biologique souhaitent se doter de références. En plus de données à établir par production, ils comptent établir des références systèmes, décrivant les aspects techniques, économiques et financiers, avec une méthodologie s'inspirant de ROSACE. Elles devraient prioritairement concerner les grandes cultures et le maraîchage, et impliquer très largement les Chambres d'agriculture.

## Sommaire

<b>Un intérêt croissant pour les références systèmes</b> .....	<b>2</b>
<b>Lexique</b> .....	<b>5</b>
<b>Grandes cultures</b> .....	<b>6-7</b>
<b>Viticulture</b> .....	<b>8-9</b>
<b>Caprins</b> .....	<b>10-11</b>
<b>Bovins viande</b> .....	<b>12-13</b>
<b>Bovins lait</b> .....	<b>14-15</b>
<b>Études et publications réalisées en 2008/2009</b> .....	<b>16-17</b>
<b>Les principales régions agricoles dans le Centre</b> .....	<b>18</b>
<b>Vos notes</b> .....	<b>19</b>
<b>Les correspondants</b> .....	<b>20</b>

## Lexique des termes utilisés

- Système d’exploitation : ensemble cohérent constitué de la combinaison des productions et des facteurs de production (main-d’œuvre, capitaux, mécanisation, surface...)
- Produit : produit brut d’exploitation, c’est-à-dire la somme des produits (lait, céréales, viande, paiements directs PAC...)
- Charges de structure : il s’agit des dépenses de structure courantes, hors amortissements et frais financiers
- EBE : Excédent Brut d’Exploitation (produit diminué des charges opérationnelles et des charges de structure courantes). Attention : il ne s’agit pas du revenu disponible pour l’exploitant, puisque les annuités d’emprunts et l’autofinancement ne sont pas déduits
- Disponible : EBE diminué des annuités et frais financiers à court terme
- Potentiel agronomique : établi à partir des rendements du blé tendre d’hiver sur 5 ans :
 

Potentiel	faible	< 65 q/ha
	moyen	65 à 75 q/ha
	bon	> 75 q/ha
- Coût de production après rémunération en grandes cultures : charges opérationnelles + charges de structure courantes + amortissements + frais financiers + rémunération de l’exploitant et des membres de la famille participant aux travaux sur la base forfaitaire de 1,5 SMIC par UMO (SMIC à 12 000 € net/an) + rémunération des capitaux propres sur la base de 4%, le tout divisé par le rendement de la culture

Les chiffres contenus dans cette publication s’appuient sur un réseau de fermes dont les résultats sont modélisés sous forme de cas-types. Les composantes stables des exploitations (surface, troupeau, cultures...) sont le fait de 16 années de pratiques. Les rendements sont stabilisés selon le potentiel du sol, les prix lissés sur 3 ans. Les paiements PAC sont ceux observés sur l’année étudiée. La typologie et les éléments de caractérisation des systèmes sont revus tous les 3-4 ans pour prendre en compte les évolutions observées.

# Grandes cultures

N° de système	Description résumée	SAU (ha)	Produit (K€)	Charges de structure (€/ha)	EBE (K€)	Paiements directs PAC versés /EBE (%)
<b>Grandes cultures seules</b>						
GC 120b	100-150 ha ; potentiel agronomique faible	120	117	340	41	98
GC 121	70-120 ha ; potentiel agronomique moyen	100	114	370	47	66
GC 122	50-100 ha ; potentiel agronomique bon	90	114	425	42	74
GC 124	120-180 ha ; potentiel agronomique moyen	150	178	419	65	74
GC 125	100-150 ha ; potentiel agronomique bon	135	180	433	72	67
GC 126	100-150 ha ; exploitation irriguée	130	184	427	67	80
GC 127	180-300 ha ; potentiel agronomique moyen	250	269	452	82	94
GC 128	150-250 ha ; potentiel agronomique bon	220	290	481	104	71
<b>Grandes cultures avec cultures spéciales</b>						
GC 131a	60-120 ha ; grandes cultures avec betteraves en système irrigué	90	145	590	48	67
GC 131b	80-140 ha ; toutes cultures spéciales (hors betteraves) en système irrigué	130	279	674	95	45

Campagne de commercialisation 2008/2009 (récolte 2008)

## Conseillers réalisateurs :

Marc ROGER (CA 18), Thomas PONSARD (CA 28),  
Marine FERET (CA 36), Emmanuel RETIF (CA 41),  
Jean-Claude JULLIEN (CA 45), Jean-Marie BLANVILLAIN (CRA Centre)

## A RETENIR

Le réseau ROSACE observe depuis 16 ans les réalités des exploitations céréalières de la région Centre ; il met en évidence la fin d'un modèle céréaliier unique et la prédominance de projets plus personnalisés.

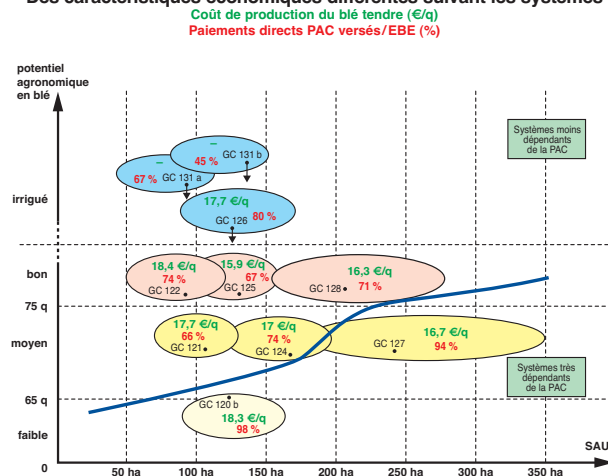
La volatilité des prix, avec un retour à une tendance basse, se confirme et s'accélère rendant aléatoires les stratégies de vente figées ; après l'euphorie et devant le manque de visibilité, rendant difficile la gestion d'une conjoncture en permanente évolution, les agriculteurs sont dans l'inquiétude voire la morosité.

Avec une augmentation significative du coût des intrants (carburant, engrais), le ciseau des prix/charges devient serré.

La commercialisation est une composante forte du métier d'agriculteur mais il faut décider en l'absence de repères stables : la stratégie de vente n'est pas clairement exprimée, mais a pour objectif de sécuriser davantage le revenu plutôt que de « spéculer ».

Les rendements marquent le pas depuis plusieurs années, conséquence de plusieurs raisons convergentes.

## Des caractéristiques économiques différentes suivant les systèmes



Pour la définition des termes (EBE, charges de structure, coût de production, potentiel agronomique...) voir lexique page 5.

# Viticulture

N° de système	Description résumée	Besoin en salarié	Surface en vigne (ha)	Produit (K€)	EBE (K€)	Nbre ha vigne/UMO
VITI G10	Vente coopérative-négoce 15-25 ha Touraine-Muscadet	0,5	18	59	20	12
VITI G11	Vente coopérative-négoce 15-25 ha Anjou-Saumur	0,5	18	79	29	12
VITI G31	Vente négoce 15-25 ha Touraine-Muscadet	0,5	18	105	35	12
VITI G40	Vente mixte bouteilles, vrac, moût 15-25 ha Nantais, Anjou et Touraine	1	18	168	40	6
VITI G51	Vente bouteille, petit vrac – circuit court 20-30 ha Anjou, Saumur et Touraine	2	25	335	89	6
VITI G52	Vente bouteilles 10-18 ha Sancerrois	3	12	518	157	2,8
VITI G60	Vente bouteille, petit vrac – circuit long 35 – 60 ha Nantais-Touraine	5	50	589	98	7
VITI G61	Vente bouteille, petit vrac – circuit long 20 – 25 ha Touraine, Anjou et Saumur	3	20	446	123	4

Campagne de commercialisation de la vendange 2007

## A RETENIR

Les systèmes viticoles décrits dans ROSACE à l'échelle du bassin Val de Loire sont typés selon deux critères : le mode de commercialisation et les niveaux de prix souvent en relation avec l'appellation, ceci induisant une valorisation plus ou moins conséquente.

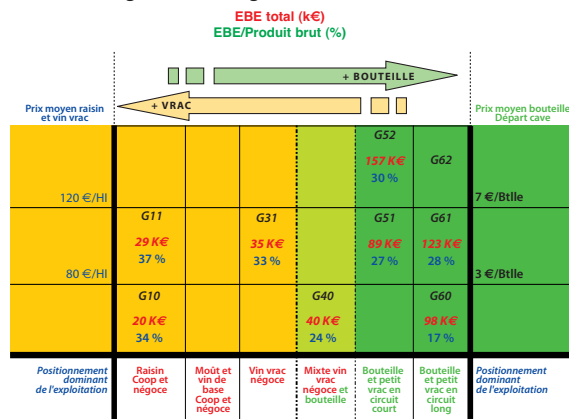
L'**avenir des systèmes** en sera de ce fait très différent : les systèmes en vente directe en bouteilles continuent à dégager de bons résultats ; les systèmes à commercialisation par coopératives ou négoce connaissent des difficultés dans certaines régions du Val de Loire (Touraine, Muscadet).

La **récolte 2008** en Val de Loire a globalement été inférieure de 30 % à la moyenne sur 5 ans ; lorsqu'il y a vente, les prix relativement élevés sur la récolte 2008 viennent compenser les rendements. Des interrogations sur le **faible renouvellement des générations** : on constate un tassement certain des installations lié au manque de rentabilité sur les systèmes vente de raisin, moût et vrac ; les installations se font surtout sur les systèmes basés sur la vente directe, posant des difficultés de renouvellement dans les instances coopératives.

Le potentiel de rendement se trouve aujourd'hui limité par la **dégradation du vignoble** : non renouvellement des pieds de vigne, maladies du bois... L'utilisation des intrants ne diminue plus car les itinéraires sont optimisés économiquement.

Les conversions officielles en agriculture biologique sont plus nombreuses favorisées par l'assouplissement récent de la réglementation européenne.

## Une grande hétérogénéité dans les résultats



**Conseillers réalisateurs** : Virginie ARNALDI-MARTIN (CA 18), Joël LORILLOU (CA 37), Christophe JOFFROY (CA 41), Jean-Marie BLANVILLAIN (CRA Centre), Elise KOHSER (CA 49), Alain TRETON (CA 44)

Pour la définition des termes (EBE, charges de structure...) voir lexicque page 5.

# Caprins

N° de système	Description résumée	Produit (K€)	1	2	EBE (K€)	EBE/UMO fam (K€)	Paiements directs PAC/EBE (%)
CAP 221	caprins et grandes cultures ; vente en lait ; 100 ha ; 130 chèvres à 800 l ; 1,7 UMO fam	157	39	31	47	28	55
CAP 321a	caprins spécialisés petite surface ; vente en lait ; 35 ha ; 170 chèvres à 800 l ; 1,7 UMO fam	87	42	25	29	17	10
CAP 322	caprins spécialisés ; transformation fromagère et vente directe ; 20 ha ; 65 chèvres à 750 l ; 1,7 UMO fam + 0,3 UMO salariée	91	23	36	37	22	9
CAP 323	caprins spécialisés ; transformation fromagère et vente affinéur ; 30 ha ; 110 chèvres à 800 l ; 1,7 UMO fam	106	29	24	49	29	10
CAP 327	caprins et bovins viande ; vente en lait ; 90 ha ; 120 chèvres à 750 l ; 40 VA ; 1,7 UMO fam + 0,3 UMO salariée	138	43	28	40	23	55
CAP 328	caprins spécialisés ; transformation fromagère et vente directe ; 25 ha ; 130 chèvres à 850 l ; 1,7 UMO fam + 1,6 UMO salariée	151	30	44	39	23	6

Campagne de commercialisation 2008

**Colonne «1»** : % charges opérationnelles/produit brut

**Colonne «2»** : % charges de structure hors amortissements et frais financiers/produit brut

## A RETENIR

### Secteur caprin : le retour d'un soutien par les aides

L'attribution d'une aide à la chèvre est une nouvelle donne dans la filière caprine qui n'avait connu jusque là qu'une prime à la chèvre en zone de montagne devenue totalement découplée suite à la dernière réforme de la PAC.

### Incidences par système du « bilan de santé PAC »

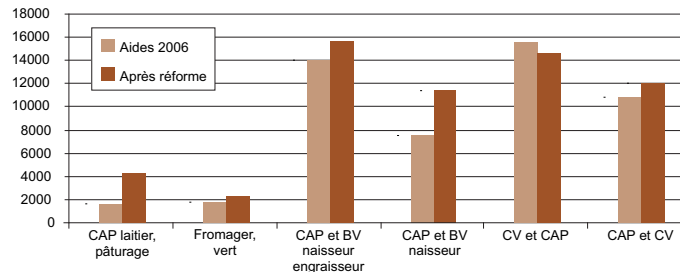
Les systèmes spécialisés caprins, qui développent de grands troupeaux vont bénéficier à plein de l'effet « prime à l'animal ». Ces systèmes ayant peu de surfaces en céréales, l'effet du prélèvement sera limité et les surfaces en herbe seront confortées par le nouveau « DPU herbe ». Les systèmes spécialisés avec des effectifs plus limités (fromagers notamment ou laitiers de certaines régions) seront quant à eux moins favorisés, à moins d'avoir un système d'alimentation

**Conseillers réalisateurs** : Karine LAZARD (CA 18), Florence PIEDHAULT (CA 36), Vincent LICTEVOUT (Touraine Avenir Lait), Benoît FOISNON (CA 41), Nicole BOSSIS (Institut de l'Élevage)

basé sur l'herbe. En effet, les systèmes herbagers de petite taille seront encouragés grâce à la prime à l'herbe qui fera quasiment jeu égal avec la prime à la chèvre. Les systèmes caprins associés à des céréales compensent la perte sur les céréales liées à l'article 63 grâce à la prime à la chèvre. On assiste là à un ré-équilibre entre les deux ateliers sur l'exploitation qui limitera peut-être l'abandon de la production caprine dans certaines de ces exploitations mixtes. Cette évolution sera bien évidemment fonction de celle des cours des céréales et de la disponibilité en main d'œuvre sur l'exploitation. Dans les exploitations pour lesquelles les cultures de vente sont largement dominantes par rapport à l'atelier caprin, le déséquilibre entre les deux ateliers ne sera pas modifié.

Les systèmes caprins associés à des vaches allaitantes seront affectés via l'article 63 par une baisse des aides sur l'atelier bovins mais cette évolution ne devrait pas être pénalisante. La prime à la chèvre associée à celle sur le maïs ensilage souvent présent dans ce système devrait maintenir l'équilibre. Les systèmes les plus herbagers devraient enregistrer une augmentation du montant de leurs aides.

	Main d'œuvre totale	SAU	Nombre de chèvres	Surface non fourragère	SFP	Parcours	UGB/ha SFT	Solde (option avec parcours)	Solde (option avec parcours) par % des aides 2006	Aides après réforme par % UTA total
Caprins laitiers, pâturage	1,7	35	170	8,5	26,5	0	1,35	4 571	163 %	4 338
Caprin fromager fermier, affouragement en vert	2	20	65	11	9	0	1,49	1 107	31 %	2 326
Caprins laitiers et bovins viande, naisseur engraisseur	2	80	200 + 45 VA	12	68	0	1,7	3 333	12 %	15 709
Caprins laitiers et bovins viande, naisseur	1,7	67	180 + 23 VA	0	67	0	1,1	6 563	51 %	11 417
Cultures de vente et caprins laitiers	1,7	100	130	80	20	0	1,5	- 1 704	- 6 %	14 572
Caprins laitiers et cultures de vente	1,7	69	220	49	20	0	1,9	2 167	12 %	12 088



# Bovins viande

N° de système	Descriptif résumé	SAU (ha)	Chargement (UGB/ha SFP)	Produit (K€)	Charges structure (€/ha)	EBE (K€)	Paiements directs PACEE (%) (1)
<b>Bovins charolais spécialisés</b>							
BV 11010	En zone herbagère, sur 60 à 75 ha, une production de brouardis lourds 1 UMO, 52 vêlages, 75 UGB	72	1,21	84	449	26	92
BV 11040	En zone herbagère, produire des brouardis lourds et des femelles fines 1,5 UMO, 62 vêlages, 100 UGB	95	1,17	108	431	32	91
BV 11070	En zone herbagère, sur 200 ha gérés par deux associés, produire des brouardis de 10 mois et des vaches fines 2 UMO, 140 vêlages, 208 UGB	200	1,15	235	440	73,5	90
BV 11150	En région herbagère, une production de vaches, génisses et bœufs fins pour le marché français 1,5 UMO, 64 vêlages, 130 UGB	125	1,15	135	409	43	85
<b>Bovins charolais avec cultures en complément</b>							
BV 21010	En zone herbagère séchante, des brouardis précoce associés à des cultures 1,2 UMO, 64 vêlages, 86 UGB	110	1,18	109	383	32	99
BV 21030	En zone herbagère séchante, des brouardis repoussés et des femelles fines associés à des cultures 1,5 UMO, 58 vêlages, 98 UGB	105	1,34	126	434	37	96
BV 21040	Produire des jeunes bovins et des femelles fines avec une conduite intensive 1,5 UMO, 53 vêlages, 107 UGB	92	1,59	128	460	39	85
<b>Bovins charolais et grandes cultures</b>							
BV 31020	En zone à potentiel limité, des cultures associées à une production de brouardis 2 UMO, 60 vêlages, 84 UGB	175	1,26	199	400	62	91

Campagne de commercialisation 2008

(1) : Hors ICHN (Indemnité Compensatrice de Handicap Naturel) et hors PHAE (Prime Herbagère Agro-Environnementale)

**Conseillers réalisateurs :** Sophie AUZEL et Yvan LAGROST (CA 18), Claude VINCENT (CA 36), Yann PROUTEAU (CA 37), Anne LAMY (CA 41) Jean-Paul BELLAMY (Institut de l'Élevage)

## A RETENIR

### Fermeture des frontières en début d'année et crainte de l'arrivée du sérotype 1 pour le second semestre perturbent le marché du brouard

Les perturbations de marché enregistrées en 2007 en liaison avec la FCO se prolongent sur le premier semestre 2008 avec une dégradation des prix du maigre.

En revanche, les baisses de disponibilité en viande bovine aux niveaux français et européen favorisent le redressement des cours des animaux finis et plus particulièrement des cours du jeune bovin.

Cette tendance s'est poursuivie graduellement sur le premier semestre 2008 pour s'infléchir à partir de juillet. On constate que le niveau des cours du Jeune Bovin se maintient avec un niveau de prix supérieur à celui de 2007 tandis que les autres catégories d'animaux finis subissent une dégradation des cours, ce phénomène s'accroissant en fin d'année sur les vaches de réforme grasses.

En effet, sous l'effet FCO, le marché du maigre reste perturbé sur le premier semestre avec deux fermetures temporaires à l'exportation vers l'Italie en février-mars et en avril. Les transactions du second semestre se réalisent souvent dans la précipitation par crainte de fermeture des frontières avec la menace d'extension du sérotype 1. Souvent plus léger à la vente du fait de cette anticipation, le prix à la tête se positionne au final en dessous de celui de 2007.

### Dégradation des résultats économiques

Les cours des matières premières, les carburants notamment, ont atteint leur plus haut niveau fin 2007 début 2008 avant de décroître de façon significative. Globalement, on constate tout de même que l'ensemble des approvisionnements s'est réalisé dans un contexte de charges élevées. Le poste charges augmente de 18 à 20% dans les systèmes herbagers et de 25 à 30% dans les systèmes avec cultures.

La répercussion est immédiate sur les résultats des exploitations avec un recul de l'EBE de l'ordre de 15 à 20 % pour les systèmes bovins viande spécialisés et 20 à 30 % dans les systèmes avec cultures de vente.

Les résultats d'exploitation 2007 s'étaient construits dans les systèmes avec cultures, avec un niveau de prix inespéré sur les céréales vendues à partir de l'automne après stockage. En 2008, c'est l'inverse qui s'est produit, les prix pratiqués après stockage sont nettement inférieurs à ceux pratiqués au moment de la récolte d'où un recul plus net de l'EBE.

### Des fortes interrogations pour l'avenir

Après deux années successives de recul des revenus, 2009 s'engage dans une conjoncture globalement tout aussi maussade. En effet les cours actuels de la viande finie sont bas, et la diminution de certaines charges ne parviendra pas à compenser le déficit de 12 à 14 % de naissances observé dans les élevages.

Sur la partie élevage, sans remettre systématiquement tout en cause, c'est la rigueur technique de gestion du troupeau (reproduction, alimentation, autonomie alimentaire) qui permettra de garder des marges. C'est en effet grâce à cette vigilance que les éleveurs pourront au mieux passer ce cap difficile avant de retrouver, on l'espère, une conjoncture plus favorable.

Si à terme ce contexte de variation importante et imprévisible des prix devait se poursuivre, les stratégies de gestion de trésorerie et d'investissement des exploitations devraient être profondément révisées en intégrant des marges de manœuvre plus sécurisées.

# Bovins lait

Familles	Groupe	Système	UMO	Lait vendu (ton)	SAU (ha)	Grandes cultures (ha)	% de maïs dans SFP	EBE 2008 (k€)	Evolution 2007-2008 de l'EBE	Revenu disponible par UMO familiale non salarié (k€)
Mixtes	Lait + allaitantes	1H	3,0	420 000 (+ 67 VA non primées)	181	25	13 %	103	+ 3 %	24
		3M	3,5	550 000	180	117	40 % (irrigué)	140	- 13 %	40
Lait + cultures de vente	Grandes structures	3S	3,5	550 000	180	100	30 %	129	- 8 %	35
		4M	1,5	280 000	111	76	52 %	82	- 16 %	35
Lait dominant	Quotas importants	6M	2,5	480 000	110	51	44 %	103	- 5 %	36
		7S	2,0	330 000	91	29	27 %	69	- 8 %	23
		7P	1,5	285 000	62	14	21 %	55	0 %	27

Campagne de commercialisation et résultats 2008

## Structures :

- Grandes structures : SAU > 120 ha (souvent sociétés)
- Moyennes structures : SAU < 120 ha (souvent exploitations individuelles)
- Quotas importants : > 400 000 l
- Quotas moyens : environ 300 000 l
- Lait dominant : > 6000 l / ha culture de vente
- Lait et cultures : < 6000 l / ha culture de vente

## Systèmes fourragers :

- M : Maïs dominant
- S : mi-maïs mi-herbe (voie Stocks)
- P : mi-maïs mi-herbe (voie Pâturage)
- H : Herbager

La quantité de fourrages récoltés consommés par les animaux différencie les systèmes S et P

## Une année fourragère correcte

Les stocks récoltés en 2007 ont permis de maintenir la production laitière à un bon niveau, et la récolte 2008 s'est avérée très correcte tant en qualité qu'en quantité.

## Des volumes de lait en progression

Même si les volumes de lait collectés par les laiteries ont relativement peu progressé en 2008, les éleveurs en place ont sensiblement augmenté leur production. Pour produire plus, ces derniers ont souvent utilisé la carte de l'augmentation des effectifs (réformes différées) car dans ces systèmes déjà très intensifs, l'apport de concentrés supplémentaires s'avère souvent peu efficace. La plupart des exploitations s'inscrivent dans une logique de croissance des livraisons, sachant que le droit à produire ne constitue plus vraiment un facteur limitant (restructuration régionale oblige ...). Les principaux facteurs limitant la croissance de la production sont bien souvent la main d'œuvre, le cheptel animal et le bâtiment.

## Revenu 2008 : mieux pour le lait, moins bien pour les cultures

En 2007, le revenu des exploitations lait & cultures avait fortement augmenté. En 2008, avec la baisse des prix de vente des céréales, la marge des cultures est en baisse et retrouve des niveaux proches de ceux observés en 2006. Quant à la marge des ateliers laitiers, elle progresse grâce à la hausse du prix du lait (+ 15 %) et à l'accroissement des livraisons (+ 5 %). Le produit lait des exploitations s'affiche ainsi en forte hausse. Selon la proportion de lait dans le chiffre d'affaires, le produit d'exploitation croît de 3 à 10 % en 2008. Cette augmentation des ventes s'accompagne d'une hausse très significative des charges. Mais globalement, les revenus par unité de main-d'œuvre restent d'un bon niveau.

## Perspectives : des exploitations solides, mais une filière menacée

La solidité des exploitations de polyculture-élevage du Centre repose sur des volumes de lait produit par unité de main-d'œuvre élevés, avec en général de bons revenus lorsque la conjoncture est favorable. L'avenir du lait dépend certes de la rentabilité de l'atelier laitier, mais aussi de la concurrence exacerbée avec les cultures. La majorité des exploitations reste néanmoins engagée dans la production laitière et ne semble pas remettre en question cette orientation, avec des stratégies qui varient selon l'évolution de la main d'œuvre et l'état d'avancement de la mise aux normes des installations.

Mais la conjoncture 2009, avec la chute des prix du lait, s'avère tout autre.

**Conseillers réalisateurs :** Céline AILLOT (CA 18), Antoine VIGNON (CA 36), Pascal THIOU (Touraine Avenir Lait 37), Didier LEROY (CA 41), Corinne MENOUVRIER (ALYSE), Jean-Philippe GARNIER (CA 03), Jean-Luc REUILLON (Institut de l'Élevage)

# Etudes et publications réalisées en 2008/2009

Liste des principales études, et des publications qui en découlent, réalisées entre l'été 2008 et l'été 2009 à partir des cas-types ou des exploitations du réseau ROSACE Centre :

## Productions végétales

### – Synthèse annuelle des observations ROSACE grandes cultures de la campagne 2008/2009

Repérage des faits marquants observés sur les systèmes suivis durant la campagne de commercialisation 2008/2009 (récolte 2008) par le groupe « ROSACE grandes cultures » : gestion d'une conjoncture en permanente évolution, ciseau prix-charges, sécurisation du revenu par une stratégie de vente, stagnation des rendements, coûts du parc de matériel.

Synthèse recto-verso – juin 2009

### – Synthèse annuelle des observations ROSACE viticulture de la campagne 2007/2008

Repérage des faits marquants observés sur les systèmes suivis durant la campagne de commercialisation 2007/2008 par le groupe « ROSACE viticulture Val de Loire (Cher, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Atlantique) » : avenir très différent selon les appellations, mode de commercialisation et systèmes, interrogations sur le faible renouvellement des générations, Grenelle de l'environnement et adaptation des pratiques.

Synthèse recto-verso – juin 2009

## Productions animales

### – Productivité des naissances en élevage allaitant

A partir de l'expertise établie à travers ROSACE bovins viande, mise en évidence de l'importance d'une productivité numérique satisfaisante (nombre de veaux nés par an) en élevage allaitant, liaison avec l'alimentation, les conditions d'élevage, le contexte sanitaire, le suivi du cheptel, et lien avec la FCO à travers un encart spécifique.

Plaquette de 6 pages – mai 2009

### – Hausse des prix des aliments

Des pistes pour alléger les charges en élevage caprins.

Plaquette de 8 pages – juillet 2008

### – L'élevage équin en région Centre

Caractérisation des élevages de chevaux de sport, de course, de trait, de loisir.

Plaquette de 8 pages – novembre 2008

### – Bilan des minéraux N-P-K

Trouver le bon équilibre en production laitière.

Plaquette de 4 pages – juin 2008

## Ensemble des secteurs grandes cultures et élevage

### – Incidence financière des modifications de la PAC et des hausses de prix d'intrants

Calcul sur systèmes ROSACE (3 en grandes cultures, 3 en bovins lait, 3 en bovins viande, 2 en caprins), des incidences relatives de la hausse des prix d'intrants (carburant, engrais, aliment) et de la réforme de la PAC « bilan de santé » (approchée en septembre 2008, précisée en juin 2009) sur chacun des systèmes étudiés, à structure inchangée.

Simulations sur tableur – septembre 2008, avec mise à jour en juin 2009

### – Analyse des conséquences financières du « bilan de santé PAC »

Calcul sur systèmes ROSACE (3 en grandes cultures, 3 en bovins lait, 3 en bovins viande, 3 en caprins) et sur 4 exploitations-types en ovins, des incidences de la réforme de la PAC « bilan de santé » et de plusieurs scénarios d'application française de cette réforme, à structure inchangée.

Simulations sur tableur – mars 2009

## Restent pleinement d'actualité les études ROSACE des années précédentes

– Les élevages caprins en région Centre (enquête publiée en mars 2008, menée auprès de 309 exploitations caprines par les contrôles laitiers pour positionner les exploitations selon la typologie ROSACE et mettre en évidence les caractéristiques principales).

– Les exploitations laitières de la région Centre (caractéristiques des exploitations laitières adhérant au contrôle laitier de la région Centre et de l'Allier, avec regroupement par système selon la typologie ROSACE – résultats publiés en septembre 2007).

## Réalisateurs de ces travaux

– réseau ROSACE « bovins allaitants » (Chambres d'agriculture, Institut de l'élevage)

– réseau ROSACE « bovins lait » (Chambres d'agriculture, Institut de l'élevage, Contrôle laitier, coopérative CAIAC)

– réseau ROSACE « caprins » (Chambres d'agriculture, Institut de l'élevage, Contrôle laitier, coopérative CAIAC)

– réseau ROSACE « grandes cultures » des Chambres d'agriculture de la région Centre

– réseau ROSACE « viticulture » des Chambres d'agriculture du Cher, du Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire, du Maine-et-Loire et de Loire-Atlantique.

– groupe « prospective PAC » des Chambres d'agriculture de la région Centre.

*Pour tout renseignement, adressez-vous aux correspondants ROSACE (voir par production ou par département page 20)*



# Vos notes

*Les principales  
régions agricoles  
dans le Centre*



**ROSACE** (Réseau d'Observation des Systèmes Agricoles pour le Conseil et les Études) est un réseau de 200 exploitations en région Centre, représentant 36 systèmes. Ce dispositif, résolument complémentaire des autres observatoires (Centres de gestion et RICA notamment), sert à l'information des conseillers et des responsables professionnels.

Il a pour objectif de décrire les systèmes d'exploitations les plus fréquents, dans leur globalité (technique, main-d'œuvre, économie, mode de commercialisation), d'analyser les évolutions de ces systèmes et de procéder à des simulations.

### Les correspondants départementaux et régionaux des Chambres d'agriculture

Sophie AUZEL	Cher
Thomas PONSARD	Eure-et-Loir
Claude VINCENT	Indre
Nathalie FLABEAU	Indre-et-Loire
Emmanuel RÉTIF	Loir-et-Cher
Jean-Claude JULLIEN	Loiret
Jean-Marie BLANVILLAIN	Centre
Benoit TASSIN	Centre

### Les correspondants de l'Institut de l'élevage

Nicole BOSSIS	Poitiers
Jean-Paul BELLAMY	Nevers
Jean-Luc REUILLON	Clermont-Ferrand
Frédéric BECHEREL	Limoges



*ROSACE est une action des Chambres d'agriculture de la région Centre avec, pour la partie élevage, le partenariat direct de l'Institut de l'Élevage. Soutien financier de l'Office FranceAgriMer (ex Office de l'élevage) et de ses productions, du CAS-DAR Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.*



Secrétariat : Sylvie POUSSE  
Chambre régionale d'agriculture du Centre

8 € - septembre 2009

